

pour obtenir ces contrats du gouvernement, et aucune intervention de cette nature n'a été mise en jeu, bien qu'il apparaisse d'après les témoignages que, en une instance, une entente a été conclue en 1913 par laquelle Gauthier et Compagnie étaient convenus avec un nommé Charles E. Slater qui, antérieurement, à titre de président de la *Slater Shoe Co.*, avait été en relation d'affaires avec le gouvernement durant plusieurs années, à l'effet que Gauthier et Cie fabriqueraient ces chaussures à raison d'un prix de fabrique convenu et s'engageaient à les fournir au gouvernement en y ajoutant une certaine commission, au bénéfice du dit Slater, laquelle commission représenterait l'écart entre le prix de fabrique convenu et celui auquel le dit Slater, agissant au nom des dits Gauthier et Cie, vendrait ces bottines au ministère, moins les frais de transport et autres.

Slater a représenté au ministre qu'il était l'associé de Gauthier.

Que les seuls changements importants apportés aux contrats par l'un ou l'autre des entrepreneurs ont été la substitution, en certains cas, de cuir de flanc ou veau d'hiver. Que cette substitution dans la plupart des cas a été expressément permise par les fonctionnaires du ministère, et que, à tout événement, lorsqu'une telle permission n'a pas été obtenue, un rabais de prix a été exigé de l'entrepreneur à cause de cette substitution.

Nous constatons de plus que le raison pour laquelle les fonctionnaires du ministère ont permis, en certains cas, la substitution de cuir de flanc au veau d'hiver, c'a été par suite de ce que la commande d'urgence de cette quantité de chaussures avait considérablement épuisé, pour un fort laps de temps, l'approvisionnement de cuir de veau d'hiver, au cours de la période de livraison du premier contrat.

De plus, au mois d'octobre, le ministère avait apporté des modifications au contrat des bottines et aux devis en exigeant une pleine semelle double, au lieu d'une demi-semelle, pour toutes bottines qui seraient subséquemment manufacturées.

Nous déclarons que cette exigence constituait une amélioration sensible et avantageuse dans la bottine militaire canadienne, tous les témoins étant d'accord sur ce point, et que, à partir de ce moment, toutes les bottines commandées ont été fabriquées en conformité de cette exigence, et qu'un supplément de prix de 15 cents, ou à peu près, par paire, a été accordé aux entrepreneurs pour cela.

URGENCE.

La guerre a été déclarée le soir du 4 août et un décret du conseil daté le 10 août autorisa l'envoi au premier moment possible d'un corps expéditionnaire canadien.

Comme il a été dit plus haut, deux jours avant que ce décret du conseil fut adopté, le quartier-maître général avait reçu ordre de fournir 65,000 paires de bottines. En sus de ces bottines, le directeur des contrats et le ministère de la Milice furent requis en même temps de fournir sans délai 35,000 couvre-chefs, 3,000 manteaux, 15,000 capotes, 40,000 habits-vestes, 33,000 paires de bandes molletières, 6,500 pantalons, 50,000 uniformes de service, 100,000 sous-vêtements, 100,000 chemises de flanelle, 150,000 paires de bas, et autres articles de plus de 20 différentes variétés.

L'intention première était de n'envoyer que 22,000 hommes de Valcartier, mais ce nombre a été porté à 33,000, et subséquemment il a été décidé de mobiliser les deuxième, troisième et quatrième contingents, si bien qu'aujourd'hui le gouvernement calcule que près de 100,000 hommes sont dans les tranchées en France, ou en entraînement en Angleterre et en Canada, ou en service comme gardes au pays; et il faut leur fournir à tous des chaussures.

Le délai fixé pour la livraison complète des chaussures en vertu du premier contrat était de six semaines, et 55,000 paires ont été livrées approximativement en dedans des six semaines, certaines livraisons ayant été faites dans les onze jours qui ont suivi la date de la commande. Vu la demande considérable qui en a été faite, il a été impossible tout d'abord de fournir plus qu'une paire de chaussures à chaque homme. La nécessité d'une livraison immédiate s'est fait sentir à la fois et de la part du ministère